46e Année - N° 3398. Le N° 0 25 c. PARAIT LE SAMEDI 15 Décembre 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite de gré à gré.

QUESTIONS DU JOUR

LE BLE :

ÉTALON-OR

Au mois d'Aout, dans un de mes articles publiés par des journaux s'intéressant aux questions agricoles, je soulignais la situation critique de la meunerie française provoquée par la loi sur le régime des blés.

J'émettais l'opinion que pour arranger la question il n'y avait que deux moyens : faire disparaître les excédents actuels et réagir contre la surproduction par des décrets appropriés.

La résorption des excédents, qui aurait pu être activée, disais-je, si l'on avait vraiment appliqué la réduction du taux d'extraction des farines panifiables et effectué en même temps la dénaturation des farines basses, ne saurait être obtenue par l'interdiction en panification de blés d'un poids spécifique inférieur à un poids limite fixé par le Ministre, car cette mesure, d'un contrôle bien délicat, défavoriserait les régions où les circonstances atmosphériques n'ont permis de récolter que des blés de faible poids.

Et j'étais de l'avis qu'il était indispensable de contrôler sévèrement le taux d'extraction chez les intéressés : meunier et boulanger.

Pas de prix minimum. Prix de vente moyen : 125 Francs avec des écarts de 20 0/0 en dessus ou en dessous ou égard à la qualité boulangère, aux frais de transport, etc.

Les mois ont passé depuis ; le Ministère a changé et avec lui les opinions sur la question si épineuse du blé qui se trouve être à l'heure actuelle l'étalon-or de notre économie.

Une nouvelle loi est venue pour essayer de réussir là où l'ancienne a échoué.

Nous savons que l'ancien projet, voté le 10 Juillet 1933 devait empêcher la chûte des cours ; faciliter la vente au moyen de stockages, de primes ; résorber l'excédent ; réduire la culture en limitant les superficies emblavées et indetrdisant la culture du blé sur une terre où il avait déjà poussé l'année précédente. Pour conclure, on aurait défendu le marché moyennant une taxe à la production.

Le projet d'aujourd'hui lui ressemble sauf en ce qui concerne les prix, les taux et les quantités.

Un article nouveau, oblige le producteur à déclarer avant le 15 mars la superficie des terres ensemencées en blé d'hiver, celle destinée au blé du printemps, et la déclaration, obligatoire aussi, de la récolte de l'année précédente.

J'ai dit que les opinions ont changé. En effet, cette nouvelle loi est placée sous le régime de la liberté du marché, réclamée par les producteurs. L'Agriculture a beau être protégée, l'agriculteur n'est pas toujours le bénéficiaire de cette protection.

La loi de 1933 a coûté de sommes folles. Ce n'est pas les paysans qui en ont bénéficié.

Espérons donc que la nouvelle loi réussira à apporter remède à cette situation très critique.

Une des question qu'il faudra résoudre au plus vite est celle du stockage. Il doit y avoir actuellement une trentaine de millions de quintaux en excédent. Le paysan français a vu ces dernières années des moissons splendides. Il est submergé par son blé.

Beaucoup de blé
Point d'acheteurs.

Presque six millions d'hectares ensemencés c'est trop. Il faut porter remède à cela.

Le Gouvernement, la Commission de l'Agriculture, les Producteurs, tout le monde enfin, n'a qu'un désir: remedier à la crise actuelle du blé.

En attendant le pain va baisser....

« Déflation et Liberté ».

Joé HOLZNER.

*La publication dans notre dernier numéro de l'article sur Sisteron que nous avons puisé dans l'*Eclaireur Marocain *a produit une légitime émotion dans le public Sisteronnais puisque de nombreux amis sont venus nous témoigner leur désaprobation quant à sa teneur.*

De même notre compatriote et ami Emile Roux-Parassac, de Paris, que nous connaissons tous comme l'ardent défenseur de nos Alpes, montre son indignation dans l'article ci-dessous dans un style dont la verve ironique n'est pas exclue.

RIPOSTE DE SISTERON

Nous rentrons du Congrès, à Chartres, de notre vieille Fédération Régionaliste Française, où, deux jours durant, nous avons comme toujours défendu la cause sacrée : celle de nos provinces.

Je trouve ce matin dans le *Sisteron-Journal* l'article de l'*Eclaireur Marocain* et la diatrèbe du galopard qui, prenant sans doute la traversée d'une ville pour celle du désert et la très vénérable rue principale pour une piste, se plaint que les maisons ne soient pas en caoutchouc, pour s'écarter et, par surcroît, en inclinaisons de révérence à son passage.

Ne nous formalisons pas des invectives d'un grognard, sans rien du touriste et dont les yeux sont faits pour s'hynoptiser sur un compteur et non pour admirer le poëme de la route.

Nous traversâmes en pays beauceron, puis aux environs de Paris, dix villages à artère unique centrale étroite et à tournants brusques ; pas de trottoirs, à peine possibilité de doublage avec précautions. Personne des cinq occupants de notre voiture ne se plaignit de l'heureuse obligation d'aller au pas, par suite de pouvoir dire bonjour aux curieuses maisons, aux belles filles et aux scènes devant l'église ou la mairie.

Aller au pas ! ne lisait-on pas cet ordre, à l'entrée de toutes nos bourgades au temps des placides attelages à bêtes de traits ? A plus forte raison conviendrait-il de ralentir les modernes mécaniques.

Ne passez pas par Sisteron ! écrit le Marocain. En effet, passez par ailleurs si l'admirable cité, son roc, sa Durance, la chevauchée de ses toits sous l'azur, la sereine gaieté partout respirée ne vous sont pas motif à halte et encore mieux à séjour. Le Tourisme ne consiste pas à bouffer des kilomètres mais à promener sa curiosité, ce qui ne s'exerce pas à la troisième vitesse, même en rase campagne.

Les bruleurs d'étapes dévorent du néant, ils ne savourent et n'apprécient rien, deviennent grincheux, hypocondriaques, perdent raison et appétit, grognent contre le moteur, le vent, les mouches et le soleil, amassent autant de bile que de poussière et ne s'arrêtent que pour récriminer.

Ils mangent mal, dorment mal, accusent tous et chacun de leurs déconvenues et, victimes de leurs propres sottises, recourent aux grandes menaces au prétexte de servir la collectivité pour, en fait, se donner l'illusion d'exhiber un bon sens que nul ne leur connut jamais.

Donc notre Marocain s'étonne que des Sisteronnais puissent user de leur rue, y circuler, s'y arrêter, au lieu de laisser voie libre à sa folle course. Que lui importe de Sisteron, de Saint-Auban, de Manosque, d'Aix ou en amont de Gap et d'Embrun ? Que diantre, on n'est pas venu de Fez autrement que pour des effets ? de parcours. Ce genre de Touriste part le matin d'un endroit pour aller coucher dans un autre et repartir pour recommencer.

C'est l'itinérant perpétuel. Il va comme les « transhumants », bien que solitaire, sans se soucier des agréments, des beautés, des régions, des charmes du repos en lieu plaisant.

Cet être est étranger à tous et partout, il devient étranger à lui-même, par automatisme et sans le moindre réflexe conscient.

Ne nous attardons pas aux facéties, même ridiculeusement imprimées de ces atrabilaires. Ils se condamnent sans réflexion, personne ne les croit. Au contraire, ils nous font à l'encontre de ce que l'on suppose, une bonne propagande — dans leur impossibilité d'accréditer leurs exagérations.

Combien de lecteurs du journal du Maroc vont éprouver désir de voir cette ville « inhospitalière, farouche, routinière, malveillante, etc.., etc. » sans doute peuplée de dissidents plus sauvages que ceux du Haut et Bas Atlas ? — Pourvu qu'ils n'arrivent pas munis de biscaïens et de grenades, quitte à s'esclaffer de leur mésaventure en présence d'Alpins-Provençaux, francs de rire, de nos andrones où les rayons vont se rafraichir d'ombre discrète.

Le facteur m'apporte, au moment de continuer cette réponse, une lettre tout à fait providentielle. Vous en gouterez l'ineffable logique.

« Monsieur. Nous nous permettons de vous envoyer copie de la requête par nous adressée à M. le Président du Conseil de la 4e République, une et divisible, sinon visible. Nous savons combien vous vous préoccupez du tourisme en France et combien vous estimerez la solution proposée.

Voici notre texte :

Monsieur le Président du Conseil,

« Nous sommes trois Marocains originaires des Batignolles. Nous désirerions, dans un an ou deux, faire la Route des Alpes, si toutefois le Gouvernement consent à la refaire, car un de nos amis vient d'être refait. On n'imagine pas que cette Route historique n'ait pas été mieux respectée et aménagée. Il parait qu'on y rencontre encore, comme au retour de l'Ile d'Elbe, des pays habités, des villages et même des villes. C'est inconcevable et blasphématoire ! Ce trajet sacré devrait, de Golfe Juan à Notre-Dame de Paris, être une auto-strade, débarrassée de tout obstacle et aussi des gendarmes. Ce pélerinage devrait s'imposer d'une traite, les yeux fermés et à 300 à l'heure. Or, on a laissé subsister Digne, c'est indigne ! et Sisteron, c'est fanfaron ! et Gap, à mettre sous cape ! Il faut d'urgence, à la manière de Richelieu qui abattit cent chateaux d'un simple trait de plume, ordonner la destruction totale de ces énormités et de Sisteron en particulier.

« Sisteron dénomme rue Droite un couloir qui coudoie et nous fourvoie ; ses habitants ont l'audace de déambuler gentiment chez eux, pire encore d'utiliser leurs propres voitures. Quel régime que celui de votre République où les habitants prétendent être maitres chez eux et ralentir l'allure des esclaves de la mécanique !

« Il ne doit subsister sur le glorieux itinéraire qu'un seul souvenir historique : le spectre de l'Empereur ! Nous ne le verrons pas plus que le paysage ; d'ailleurs il conviendrait de supprimer aussi tout ce qui gêne la visibilité à vingt lieues à la ronde. Cet exposé se double d'un sentiment humanitaire : travail pour les chômeurs ; il reste d'ailleurs dans le programme de l'époque : abolir, supprimer et ne rien construire ou améliorer.

« Ainsi sera réalisé le vœu d'un Touriste Marocain qui, ayant du mettre pied à terre dans la rue Droite, eut ses semelles rôties et qui cria dans un journal d'ici : « A bas Sisteron ! » Il va de soi qu'on exécutera tous les Sisteronnais, coupables d'aimer leur ville natale et de la proclamer l'une des plus accueillantes et des plus pittoresques de France.... »

Si vous n'êtes pas satisfaits, amis de Sisteron, bien vous fasse. A mon exemple, éternuez, riez, à notre santé ! « e leissen fairo senso escouta lis estrayo braso ».

Emile ROUX-PARASSAC.

Une délégation bas-alpine

Le Président du Conseil Général, le Sénateur Pierre de Courtois, MM. Charles Baron et Louis Gardiol, députés, ont présenté aux administrations publiques une délégation désignée par les associations agricoles des Basses-Alpes, dans leur Assemblée de Digne du 1er décembre, représentées par MM. le docteur Dozoul et Jourdan, conseillers généraux, Tartanson, président de la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes, Autran, vice-président, Louis Martin-Bret, conseiller d'arrondissement, directeur de la Coopérative de Manosque, Ernest Autant, président de la Boulangerie Coopérative de Sisteron, Michel, président du Syndicat Agricole de Forcalquier.

Nos dévoués délégués sont restés quarante-huit heures à Paris, faisant toutes les démarches qui s'imposaient pour entretenir de la question particulièrement délicate du prix minimum du blé les grandes Commissions parlementaires et les organismes qualifiés de la Chambre des Députés et du Sénat, ainsi que tous les Ministres compétents.

Ils ont emporté les assurances que les représentants parlementaires des Basses-Alpes faisant leurs les décisions impératives de l'assemblée de Digne n'accepteront pas de voter une loi qui serait contraire aux intérêts bien compris de nos agriculteurs et que les administrations, en tout état de cause, sauront, malgré les difficultés de l'heure, assurer les producteurs de leur bienveillant concours.

Chronique Sportive

SPORTS ALPINS

SKIEURS à vos BOIS !

Chaque saison, à la même époque, il est un devoir, dans les milieux autorisés des sports d'hiver et particulièrement chez les fervents adeptes de la technique du ski, de remplir les colonnes des journaux d'articles traitant cette question, car, pour un skieur il est toujours agréable de savourer les lignes consacrées à ce sport idyllique.

C'est pourquoi j'éprouve aujourd'hui le besoin d'instruire les néo-adeptes sur la directive qu'ils doivent suivre dans leurs débuts. Tout d'abord, si l'on veut pratiquer le ski d'une saine et juvénile ardeur, il faut nécessairement avoir recours aux enseignements éclairés d'un professeur qui, seul pourra corriger les défauts que tout débutant est tenté de commettre.

En suivant les préceptes d'un maître en la matière, on est certain d'acquérir très vite les qualités requises pour devenir un excellent skieur, étant donné que les cours traitant cette merveilleuse technique sont très agréables et non pas fastidieux comme les mathématiques ou la cosmographie.

En Arlberg, « le paradis de la neige », où s'est développé la technique des sports d'hiver, les Autrichiens, sous la direction des frères Schneider ont très vite compris que le ski comme tout autre matière mérite une judicieuse préparation ; c'est pourquoi, peu de temps après la révélation de ce sport ils créèrent un peu partout des écoles capables d'instruire en un minimum de cours les skieurs néophytes ; ces écoles depuis leur formation subsistent toujours et le nombre sans cesse grandissant des postulants en est un témoignage des plus éloquents.

Les Hautes-Alpes ont, cette année, compris le besoin nécessité par la création d'une de ces écoles groupant différentes classes et partant, différents degrés de capacité ; il va donc s'en ouvrir une prochainement à Gap, conçue d'apres les directives d'un excellent maître M. Gigay, vice-président du Ski-Club Gapençais.

Donc, pratiquez le ski, mais seulement d'après les nouvelles formules appliquées en Autriche, vous comprendrez alors tout le charme enivrant et la sublime griserie de glisser sur les pistes de blanche poudreuse.

Armand ZINSCH.

SISTERON-VELO

Demain, sur le terrain de la 2e maisonnette, grand match de football entre les équipes premières de Laragne-Sports et du Sisteron-Vélo.

Coup d'envoi à 14 heures précises.

Epargnez votre batterie
Rendez vos départs plus faciles
en graissant votre moteur avec la

Spido NIVA

l'huile de sécurité pour l'hiver

© VILLE DE SISTERON

CE QU'ON DIT
sur Paul ARÈNE

On a souvent insinué dans les notices consacrées à Paul Arène, en s'appuyant parfois sur des faits précis, que le poète avait mauvais caractère et que, pendant ses accès de misanthropie, il fonçait volontiers sur ceux qui avaient le malheur de lui déplaire.

Le récit suivant d'une rigoureuse exactitude n'étonnera donc pas les Sisteronnais qui lisent les feuilles littéraires ou les ouvrages de critique et il plaira peut-être à ceux qui aiment à retrouver chez les hommes notoires l'image de leur propre nature.

Quelques années avant sa mort, le poète déambulait, un soir de septembre sur la Place de la Mairie, en compagnie de ses amis d'enfance, Turin le fondateur de *Sisteron-Journal*, Christian, le patissier romantique, Beinet, l'avocat journaliste qui signait du pseudonyme «Bidanchard» ses spirituelles chroniques.

La conversation, selon l'habitude du groupe, allait un peu à l'aventure, dans le cercle des choses littéraires que l'on se contentait d'effleurer et, comme le poète était pétillant de malice, on peut croire que dans ce milieu spirituel, on ne s'ennuyait guère.

Vint à passer l'huissier Margaillan lequel, en sa qualité d'habitant du quartier et d'homme de bonne réputation avait l'autorisation tacite de se mêler aux promeneurs qui l'accueillirent sans le moindre signe d'hostilité.

Après avoir longtemps suivi en silence le déroulement de la conversation, il crut pouvoir profiter d'un instant de somnolence générale pour dire que, lecteur du *Petit Marseillais* il aimait à trouver dans ses colonnes les contes de Paul Arène qui étaient à son humble avis, la partie la plus intéressante du journal.

Jusque là tout allait bien, le compliment exhalait une agréable odeur de sincérité et il n'était pas mal tourné, mais l'huissier, pour accentuer la dose de son encens, eut la facheuse idée d'ajouter que ces contes ravissants, charme de ses heures de loisir, devaient rapporter gros à leur auteur.

A ces mots, Paul Arène fit un bond prodigieux et, se plantant les mains crispées devant Margaillan, il lui demanda sur un ton implacable s'il s'imaginait que les choses de l'art s'apprécient au poids comme le gruyère ou à la ligne comme les exploits de son ministère.

Terrifié par cette sortie, le pauvre huissier enfonça la tête dans ses épaules, sans esquisser la moindre défense et quand le groupe atteignit le portail de l'horloge, il fila à l'anglaise dans la direction de son logis non sans avoir conté ce qui venait de se passer, à l'auteur de ces lignes qui de loin avait suivi les péripéties de l'incident.

Dix minutes plus tard, le poète, radouci par l'explosion de sa colère, regrettait d'avoir si cruellement froissé son maladroit admirateur, et sans la retraite stratégique de ce dernier, il se fut peut-être employé à mettre un peu de baume tranquille sur la blessure de son amour propre.

Mais le mal était fait et quoiqu'il n'en soit résulté aucune conséquence juridique en raison de la qualité d'officier ministériel de l'huissier, il n'en est pas moins vrai que Margaillan a emporté dans la tombe la conviction que si Paul Arène avait bon cœur, il n'en était pas moins affligé de cette humeur chatouilleuse qu'un célèbre vers latin attribue à toute la race des poètes.

A. B.

POUR LES ETRENNES

Joignez l'Utile à l'Agréable

offrez un VELO

CHEZ.....

Paul ALBERT

Agent PEUGEOT et RAVAT

Grand Choix de VELOS

Garçonnet, Fillette, Homme et Dame

— Des PRIX et de la QUALITE —

?

Un évènement sensationnel et heureux se prépare à Sisteron. Tenez-vous prêts pour Vendredi prochain 21, à 10 heures du matin.

! ! !

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Société du Sou des Ecoles Laïques. — L'Assemblée Générale statutaire de la Société aura lieu Mardi prochain 18 Décembre dans une des salles de la Mairie, à 21 heures.

Tous les amis de l'Ecole Laïque sont instamment priés d'y assister.

Ordre du Jour : Compte rendu de l'exercice écoulé — Perception des cotisations — Questions diverses.

AUTOMOBILISTES ! !

Pour changer vos glaces et faire toutes réparation de Carrosserie,

adressez-vous à la

Carrosserie Grasset & Mevolhon

Cours Melchior-Donnet, SISTERON

Glaces Saint-Gobin, livrées de suite

Sécurit et Néotriplex, 15 jours env.

Aux jeunes Musiciens. — Les élèves musiciens sont informés qu'ils trouveront à la Librairie LIEUTIER les solfèges et les cahiers nécessaires à leurs études musicales ainsi que des anches de Saxophones et de Clarinettes.

Formation des Classes 1934 B et 1935 A. — Les jeunes gens nés du 1er Juin 1914 au 31 Mai 1915 sont tenus de se présenter avant le 15 janvier 1935 au Secrétariat de la Mairie pour qu'il puisse être procédé à leur inscription sur les tableaux de recensement des dites classes.

Ceux nés en dehors de la Commune mais y ayant leur domicile sont invités à présenter le livret de famille de leurs parents ou un bulletin de naissance.

AVIS. — Nous sommes heureux d'annoncer aux nombreux sans filistes de Sisteron et environs ainsi qu'aux amateurs, que la voiture exposition de la Maison de T. S. F.

DUCRETET-THOMSON

sera de passage dans notre ville demain Dimanche, dans la matinée.

Elle sera visible rue de Provence (agence officielle et exclusive pour la région : FIASTRE et SCALA).

La maison Ducretet-Thomson donnera au public de magnifiques auditions musicales et se tient à la disposition pour tous renseignements.

Recensement des Chevaux et Bêtes de trait. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets, mules et bats sont tenus d'en faire la déclaration à la Mairie avant le 1er Janvier en indiquant l'âge, la taille et le signalement.

Aux termes de l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, les propriétaires qui ne feraient pas la déclaration prescrite seraient passibles d'une amende de 25 francs à 1.000 francs.

Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle

2e liste de souscription :

Audibert Jourdan, boucherie, 10; Charles Baron, député, 20 ; Raoul Latil, Maçon, 5 ; Andrée et Georges Davin, 15 ; Put, café Moderne, 5 ; Mme Dollet, professeur, 10; M. Tron instituteur, 10 ; Mlle Lucienne Clergue, Hôtel des Acacias, 10 ; Bouchet Elie, transports, 10 ; Brémond Albert, Hôtel du Tivoli, 10 ; Mme Victorine Bonneaud, Hôtel des Acacias, 10 ; Pierrette Reynaud, la Coste, 5; Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne, 300 ; Mlle Ferrand, neur, 20 ; Mme Massot-Devèze, che-institutrice, 10 ; Andine, entreprevalier de la Légion d'Honneur, 10; Colette Fournier, 5 ; M. Pau, P.T.T. 10 ; Mme Burle, boulangerie, 10 ; Georges Rolland, boucherie, 10 ; Mme Saury, Caisse d'Epargne, 10; Justin Roland, P.L.M., 10 ; Rosette Martel, 4 ; Mme Levesque, place du Marché, 5 ; Bonnet Paul, La Coste, 3 ; Imbert Georges, La Coste, 5 ; Mme Marin, Eaux et Forêts, 10; Jeanine Silvy, rue Saunerie, 5 ; Mlle Alberte Marin, Chirurgien-Dentiste 10 ; Thunin Léon, Petit Nice, 10; Ravel Jean, 5 ; Vve André, 2 gilets.

Vifs remerciements aux généreux donateurs.

La souscription reste ouverte.

T. S. F.

les plus grandes marques :

DUCRETET — PHILIPS —o—

—o— SONORA — MALONY —

chez :

AUTOS-SPORTS

Ch. FERAUD — SISTERON

Réparations de toutes marques.

Caisse d'Epargne. — Dans sa dernière séance le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne a décidé de maintenir pour 1935 l'intérêt de 3,50 0/0 net d'impôts.

Le Conseil a voté une subvention pour l'œuvre de la Consultation des nourrissons ainsi que pour l'arbre de Noël de l'école maternelle.

De plus à titre d'encouragement 14 livrets de 50 francs et 32 de 25 francs seront attribués aux lauréats du certificat d'études des cantons de Sisteron, Volonne, La Motte-du-Caire Turriers et Noyers en 1935.

Pour permettre l'arrêt des comptes de fin d'année la caisse sera fermée du 16 Décembre au 1er Janvier inclus, première séance de 1935 le Mercredi 2 Janvier.

Pour éviter une trop longue attente aux déposants pendant le mois de Janvier les séances du samedi et de foire seront prolongées jusqu'à 16 heures.

AVIS. — Madame MARTEL, couturière, informe le public qu'elle se tient à la disposition des personnes pour le piquage des Couvertures, Edredons et couvre-pieds.

Pour renseignements, s'adresser à Mme MARTEL, à Bourg-Reynaud, Sisteron.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

Beau Geste et Générosité. — A l'occasion du payement de son premier coupon de la retraite du combattant, notre camarade Ayasse Henri, à Vaumeilh, membre actif de l'Amicale des Mutilés, A. C. et V. G. de Sisteron a remis la somme de 20 francs au président de cette Association pour être versée à la caisse de l'Amicale.

D'autre part, en reconnaissance du témoignage de profonde sympathie qui lui a été témoigné par la présence de l'Amicale des Mutilés et A. C. aux obsèques de son bien regretté mari (ancien combattant de la guerre de 1870), Madame Borel a fait don de la somme de 50 francs à cette Association.

Avec leurs bien sincères remerciements à leurs généreux donateurs les membres du Conseil d'Administration de l'Amicale renouvellent à Mme Vve Borel ainsi qu'à sa famille leurs condoléances émues.

Pour la Commission,
Le Président : COLOMB.

Ligue des Droits de l'Homme — Réunion du 28 Novembre 1934 — Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observations.

Le président fait connaître que depuis la dernière réunion deux membres ont quitté la section :

1) M. Reichard, principal du Collège, nommé sur sa demande à Clamecy.

2) Mlle Savourdieu, professeur à l'Ecole Primaire Supérieure de jeunes filles, nommée à Digne, également sur sa demande.

Tout en regrettant le départ de ces deux aimables fonctionnaires et fidèles ligueurs, la section leur adresse ses sincères félicitations pour leur avancement et leur souhaite bonne chance dans leur nouvelle résidence.

Lecture est donnée de la correspondance, notamment d'une lettre du Ministre de l'Intérieur au sujet de la radiation des listes électorales de sa commune du citoyen Armand de St-Geniez, le Ministre fait connaître que cette radiation est la conséquence d'une erreur du parquet de Digne. L'intéressé a été inscrit sur les listes électorales.

Le président propose de réduire de 3 francs le montant de la cotisation. Adopté à l'unanimité.

Le président fait un résumé de la polémique qui s'est élevée au sein de la Ligue au sujet du cas Herriot. La section après une courte controverse déclare qu'elle regrette que l'affaire dite des abattoirs de Lyon et les incidents qui ont suivi aient suscité une violente polémique tant au Congrès de Nancy qu'au sein du Comité Central, polémique qui peut porter atteinte à l'union dans la Ligue. En ce qui concerne l'affaire dite des abattoirs, il semble que, si le comité central, malgré la personnalité du Maire de Lyon était intervenu dès le début de l'affaire sans attendre une démarche régulière en procédure par la section Lyonnaise cet incident n'aurait pas pris un développement aussi regrettable et les esprits se seraient calmés.

Quoi qu'il en soit, la section est frappée de la sévérité du Maire de Lyon à l'égard des plus humbles des employés alors que dans d'autres circonstances on a fait preuve d'une mansuétude déconcertante envers de haut fonctionnaires qui se sont montrés autrement indisciplinés.

Puisque selon certains, les obligations du pouvoir peuvent amener un ministre à prendre des mesures injustes et en tous cas contraires aux principes de la Ligue des Droits de l'homme, la section émet le vœu qu'au prochain congrès une addition aux statuts stipule que : Tout ligueur devenant ministre soit considéré comme démissionnaire mais qu'il pourra demander sa réadmission quand il ne sera plus ministre.

VARIETES-CINEMA

AUJOURD'HUI

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES - PATHE-JOURNAL

Une comédie

et.....

Pour les fêtes de Noël, un grand film

Théodore & Cie

CASINO-CINEMA

AUJOURD'HUI en soirée

DEMAIN, matinée et soirée

ACTUALITES PARAMOUNT

BOSCO CHEVALIER

FAUNE DES AMAZONES

Je suis un évadé

avec Paul MUNI

est un film splendide, un film humain un film comme on en voit pas souvent.

ATTENTION ! ! !

La semaine prochaine :

LA MARGOTON DU BATAILLON

avec Armand Bernard.

Union Mutuelle des Femmes. — Les Sociétaires qui n'ont pas payé leurs cotisations pour l'année 1934 sont priées de passer chez la trésorière pour permettre le règlement des comptes fin d'année.

Consultation de Nourrissons. — Consultation de nourrissons ouverte à tous aujourd'hui 15 Décembre, de 10 à 11 heures.

Listes Electorales. — Les demandes d'inscription sur la liste électorale de la Commune pour 1935 sont reçues dès maintenant au Secrétariat de la Mairie. Toute demande d'inscription devra être accompagnée du certificat de radiation du dernier domicile de l'électeur. Il ne sera fait aucune inscription d'office.

Compteurs d'eau. — Les abonnés au service des eaux sont informés que dorénavant, les frais de remise en état des compteurs gelés seront entièrement mis à leur charge.

Les frais de réparation des dits compteurs varient entre 60 et 80 frs. Les usagers ont donc tout intérêt à prendre les précautions nécessaires pour garantir les compteurs du gel.

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON.

Adjudication Judiciaire de fonds de Commerce

Le Samedi dix neuf Janvier mil neuf cent trente cinq, à quatorze heures, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, notaire en cette ville, il sera procédé à la Vente Judiciaire aux Enchères Publiques par le Ministère dudit Me BUES, à cet effet commis par le Jugement dont il sera ci-après question, d'un :

Fonds de Commerce de

Boulangerie - Patisserie

situé à SISTERON, dans un immeuble portant le Numéro trente huit de la Rue Droite appartenant à Monsieur SIARD.

Ledit Fonds dépendant de la liquidation judiciaire de Monsieur Gustave Joseph TARRIUS, Boulanger à SISTERON.

Cette vente aura lieu sur les mises à prix ci-après fixées par le Jugement ordonnant la vente, savoir:

1°) Pour les éléments incorporels, c'est à dire : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et le droit au bail :

Deux Mille Francs **2.000 frs.**

2°) et pour les objets mobiliers, matériel et outillage :

Trois Mille Francs **3.000 frs.**

Après les adjudications partielles les deux lots seront ablotis et remis aux enchères sur une mise à prix formée par le produit desdites adjudications partielles.

Cette vente a lieu aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Philidor PELESTOR, Liquidateur Syndic demeurant à DIGNE, en sa qualité de Liquidateur de l'Union des créanciers de Monsieur Gustave Joseph TARRIUS, Propriétaire dudit Fonds, et en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE exerçant la juridiction commerciale, le vingt un Novembre mil neuf cent trente quatre, qui a commis Me BUES pour y procéder.

Pour tous renseignements s'adresser à Me BUES, dépositaire du cahier des charges.

BUES, Notaire.

Etat-Civil

du 7 au 14 Décembre

NAISSANCES

Jean François Roger Abel Audric, route de Noyers.

PUBLICATION DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Pierre Marcellin Borrely, 82 ans, rue de l'Evêché. — Joseph Pierre Bonnefoy, 84 ans, hôpital.

© VILLE DE SISTERON

TRIBUNAL DE DIGNE

FAILLITE MAUDUECH

Production des Titres

Vérification et Affirmation des Créances

Messieurs les Créanciers sont avertis qu'en conformité de l'article 492 du Code de Commerce, ils doivent se présenter en personne ou par fondé de pouvoir enregistré, dans le délai de VINGT Jours, à partir d'aujourd'hui, à Me PELESTOR, Syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un Bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Et se trouver, pour la vérification et l'affirmation de leurs créances par-devant Monsieur le Juge-Commissaire et le Syndic, en la salle ordinaire des audiences dudit Tribunal de Commerce, séant à DIGNE, le Lundi quatorze Janvier mil neuf cent trente cinq, à quatorze heures.

Le Greffier en Chef,
P. MAGNAN.

TRIBUNAL DE DIGNE

LIQIDATION JUDICIAIRE

MEASSON

Les créanciers du sieur MEASSON Claude, cafetier à CHATEAU-ARNOUX (Le Barasson) qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre entre les mains du Greffier du Tribunal ou du Liquidateur définitif, Monsieur PELESTOR.

Ils sont en outre prévenus qu'une assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le Mercredi dix neuf Décembre mil neuf cent trente quatre, à quatorze heures, au Palais de Justice, à DIGNE salle d'audience.

Le Greffier en Chef,
P. MAGNAN.

TRIBUNAL DE DIGNE

LIQIDATION JUDICIAIRE

JUCHAULT

Les créanciers du sieur JUCHAULT Edouard, Entrepreneur de Travaux Publics à SISTERON, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances, sont invités à les remettre entre les mains du Greffier du Tribunal ou du Liquidateur définitif, Monsieur PELESTOR.

Ils sont en outre prévenus qu'une assemblée pour la vérification de leurs créances aura lieu le Mercredi dix neuf Décembre mil neuf cent trente quatre, à quatorze heures, au Palais de Justice, à DIGNE salle d'audience.

Le Greffier en Chef,
P. MAGNAN.

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Prêts

rapides avec ou sans garantie hypothécaires à partir de 5.000 frs. et depuis 4 0 0. Avances sur récoltes. Aide pour s'établir ou prendre gérance. Etude et réponse gratuite, CAISSE CENTRALE, 56, Rue Lafayette à PARIS.

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

Son Concours *à la portée de tous :* **85.000 frs de prix**

En vente à la Librairie LIEUTIER

Vous contenter de la

MOITIÉ *d'un comique?*

— Jamais !.. direz-vous.
Alors pourquoi vous satisfaire de la moitié seulement des plaisirs de la T. S. F. ?
Un Philips 521 vous transmet toutes les stations émettrices sans aucune exception. Un montage nouveau Octode-Super : une sensibilité sans précédent, une sélectivité rigoureuse, la qualité tonale Philips. Que vous faut-il de plus ? - Son prix ? Il est minime :

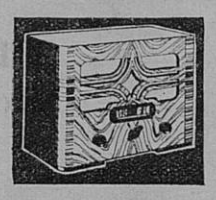

PRIX IMPOSÉ :
1.225 Frs

PHILIPS

OCTODE-SUPER 521

Demandez une démonstration gratuite

C. FIASTRE et M. SCALA
Distributeurs Officiels « PHILIPS »
6, Rue de Provence, SISTERON
Téléphone 3 et 101.

COMMERÇANTS !
NEGOCIANTS !
INDUSTRIELS !

POUR COMBATTRE LA CRISE...
FAITE DE LA PUBLICITE DANS
Sisteron - Journal
Consultez-nous

Vieux Journaux à vendre

S'adresser à la Librairie LIEUTIER.

Maladies de la Femme

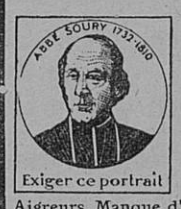

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÉNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE: 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANCON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

Assez de souffrir sans espoir !

Installé chez vous tout à son aise, votre rhumatisme, cet impitoyable bourreau, vous met à la torture. Tenaillant vos nerfs, tordant vos os, paralysant vos mouvements, il vous rend la vie absolument intolérable.

Ne perdez pas l'espoir d'en venir à bout ! Votre mal n'est pas sans remède. Ce qu'il faut, c'est purger votre sang de l'excès d'acide urique, accumulé peu à peu dans votre organisme et qui est la cause de toutes vos souffrances.

Pour cela, point n'est besoin de drogues compliquées ni coûteuses ; la nature a mis à notre portée le soulagement et la guérison de nos maux.

Avec une patience infinie, un moine dauphinois, le Père Géraldus, de l'abbaye de Durbon, a consacré une partie de sa vie à l'étude des « simples ». Le résultat de ses recherches est la merveilleuse TISANE DES CHARTREUX DE DURBON qui, depuis plus d'un siècle, opère chaque jour des guérisons quasi miraculeuses. Composée uniquement de sucs de plantes alpestres, cette Tisane est un dépuratif naturel incomparable. Elle dissoudra les cristaux d'acide urique qui encombrent vos articulations et les durcissent, elle désintoxiquera votre sang, le rajeunira et fera disparaître vos souffrances.

Essayez-la aujourd'hui même, c'est le meilleur moyen de vous convaincre de son efficacité.

22 Février 1934.

Je suis heureuse de vous faire connaître les résultats que j'ai obtenus grâce à votre Tisane des Chartreux de Durbon. Je souffrais de rhumatismes articulaires depuis 3 ans, j'ai pris 6 flacons de votre merveilleuse Tisane et aujourd'hui je ne sens absolument rien.

Avec reconnaissance je ferai connaître votre merveilleuse Tisane parmi mes relations.

Mme DADOLLE,
7, avenue Molière,
à Pierrefitte (Seine)

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

Tisane, le flacon . 14.80
Baume, le pot . . 8.95
Pilules, l'étui . . . 8.50
Dans les Pharmacies.

Renseignements et attestations : Lab. J. BERTHIER, à Grenoble

Pour vendre ou acheter

FONDS DE COMMERCE
IMMEUBLES - VILLAS
PROPRIÉTÉS - TERRAINS ETC.

S'adresser en confiance à l'AGENCE GENERALE des ALPES
R. GIRARD
53, Rue Carnot — GAP
Téléph. 1.10

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE - SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

EN PLUS DE LA
7
A "TRACTION AVANT"
DONT LE SUCCÈS GRANDIT SANS ARRÊT
30.000 voitures
LIVRÉES EN 6 MOIS
LES
USINES
CITROËN
LIVRENT DÈS MAINTENANT
LA **11**
"TRACTION AVANT"
VOITURE DE FAMILLE SPACIEUSE
3 A 9 PLACES FACE A LA ROUTE
ÉCONOMIQUE : 11 LITRES AUX 100 KM.
RAPIDE : 110 KILOMÈTRES A L'HEURE
MAXIMUM DE SÉCURITÉ PAR LES
CARROSSERIES "TOUT-ACIER"
MONOCOQUE SANS CHASSIS

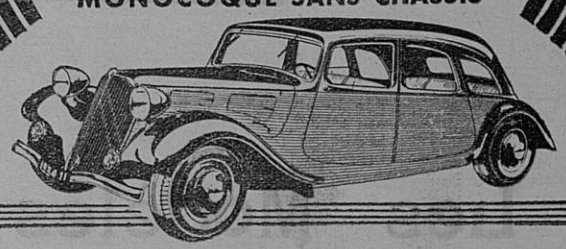

Garage AILHAUD & Cie — SISTERON
Garage CHARMASSON S. A. — GAP

La température et la Santé

Le froid et l'humidité exaspèrent toutes les affections chroniques des voies respiratoires ; aussi en cette saison, recommandons-nous la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément l'asthme, le catarrhe, l'essoufflement, la toux de vieilles bronchites, les suites de pleurésie et d'influenza et guérit progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

Noël ! Noël !

CADEAUX POUR ENFANTS

une superbe poupée
un joli ménage
un stylo
une boîte peinture
un joli livre de lecture
un album d'images
un Almanach Vermot
et tous autres objets ou jouets que

l'on trouve à la...
Librairie P. LIEUTIER, Sisteron.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Etablissements Françis JOURDAN

GARAGE MODERNE

Avenue de la Gare — SISTERON

Atelier de Réparations
mécanique et électrique

Travaux de
Mise au Point
Rectification

Atelier
outillage perfectionné
Prix Modérés
Toutes Réparations
Stock pneumatiques
Batterie-Accumulateur

Reprise en compte
de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures
d'occasion disponibles
de suite.

RENAULT

Les Modèles 1935 sont incomparables

l'automobile de France

SISTERON — Téléph. 18.

Maxime BUES, concessionnaire régional.

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON